



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 1

☒ **ORDINAIRE**

☐ **EXTRAORDINAIRE**

Lundi 30 septembre 2024 à 17 h 30,
Salle des conseils

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 20

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : Mme EMMANUEL-EMILE, CPE

La Principale

A

Mesdames, Messieurs les membres
du conseil d'administration



Collège Henri Dheurle

9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch

Téléphone : 05.57.52.55.20

Mél :

ce.0330129L@ac-bordeaux.fr

Objet : Conseil d'administration N°1 - Convocation

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira en séance ordinaire le :

**Lundi 30 septembre 2024
à 17 h 30,
en salle des conseils**

La Principale

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ Affaires relatives au conseil d'administration

- ↳ Approbation des PV des CA du 27 juin et du 4 juillet 2024

2/ Affaires relatives au fonctionnement de l'établissement

- ↳ Elections des représentants des parents d'élèves (vote via Balotilo)

3/ Affaires relatives aux actes budgétaires et financiers

- ↳ Autorisation de signature de conventions
- ↳ Décision budgétaire modificative
- ↳ Concession de logements
- ↳ Prélèvements sur fonds de roulement
- ↳ Financement des voyages scolaires au ski, en Italie et au Futuroscope, sous réserve d'avoir reçu les appels d'offres

4/ Affaires relatives à l'action éducative

- ↳ Bilan de fonctionnement pédagogique 2023-2024
- ↳ Plan annuel du protocole de Remplacement de Courte Durée (RCD)
- ↳ Constat de rentrée 2024 et chiffres de l'orientation
- ↳ Evaluations nationales

5/ Questions diverses

A déposer par voie numérique exclusivement à l'adresse ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus tard le **vendredi 27 septembre à 17 heures**.

*Si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **mardi 8 octobre 2024 à 17h30** et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.*

Cordialement,

Isabelle SÉRÉ,
Principale





Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2024-2025

Conseil d'administration n°1 du 30 septembre 2024
Liste émargement

QUORUM : 15

TITULAIRES	EMARGEMENT	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Mme Isabelle SERE			
Mme Marie BERNADET			
Mme Nathalie DOMEQ-CASSERON			
Mme Marine EMMANUEL-EMILE		M. Yohann DEJEAN	
Mme Geneviève SECQUES			
M. Patrick DAVET			
Mme May ANTOUN			
M. François LOUVEAUX			
Mme Isabelle DEVARIEUX			
Mme Carole GROZ-DUPUCH		M. David DELIGEY	
M. Bruno PASTOUREAU		Mme Valérie PIERRE	
Mme Christelle SOURGET		Mme Christine LORBLANCHET	
Mme Maïlané COCAGNE	Excusée	Mme Sonia BARRIERE	
M. Geoffroy RAT		Mme Sophie HIRIGOYENBERRY	
Mme Christelle CARO		M. Christophe BARET	
Mme Anne TRAN VAN NGOC		Mme Sophie MATZ	
Mme Paula LUIZ COSTA REGO		Mme Christine LESPESSAILLES	
M. Sébastien MANIER	Excusé	Mme Danièle POIREL	
Mr Patrick LEBEGUE	Excusé	Mme Laurence BOURGEON	
Mme Stéphanie ROUFFARTE		Mme Stéphanie RUFIE	

M. Sébastien DELARUE		Mme Raphaëlle PUJOLLE	
M. Jean-Pierre GALLAND		Mme Safia YASSA-RONTEAU	Excusée
Mme Lydie LAMARE	Excusée	Mme Virginie JEANNIERE	
Mme Juliette GOMEZ		Mme Nathalie MARCO	
M. Thibault CARRASSE		Mme Mélanie DE DIEGO	
Mme Nabila BELGHAZI		Mme Claire LAURENCIC	
M. Mathias LAUNAY	—	Mlle Margaux LOUBERE	—
Mlle Louison MORANGE		M. Xavier BARRIERE	—
Mlle Lsra EMILE-JULIEN		Mlle Jade GAILLAVET	•

Le quorum étant atteint, Mme La principale ouvre la séance à 17h36 et présente l'ordre du jour.

1/ AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(Vote) 1.1 – Approbation des PV des CA du 27 juin 2024 et du 4 juillet 2024 (annexes 1 et 2)

Mme la principale demande s'il y a des questions, des précisions, des amendements à apporter au procès-verbal. Aucune demande n'est faite. Les PV du 27 juin et du 4 juillet sont approuvés à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(Vote) 2.1 – Elections des représentants des parents d'élèves 2024 (via site Balotilo)

L'an passé nous avons déjà utilisé le vote électronique via cette plateforme, cela avait permis de remonter le taux de participation à 34.94%. Les données sont sécurisées et détruites au bout de 10 jours, je procède à l'archivage des données élections sur notre réseau administratif. L'an passé les parents d'élèves observateurs des élections électroniques n'avaient pas pu se connecter en tant qu'observateurs, nous les accompagnerons davantage cette année.

Mme Séré : durée de 5 jours pour les votes électroniques qui seront ouverts du lundi au vendredi.

Les parents ne souhaitent pas de papier ni de dépouillement, donc sont favorables à cette organisation : facilité.

Les avantages : temps humain / économie de papier / plus de votes qu'en papier (environ 20% de participation les années précédentes).

Les parents vont recevoir un mail avec le lien et les informations. Les parents sans mail (une dizaine) auront le matériel de vote papier par le biais des élèves.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

(Vote) 3.1 – Autorisation de signature de conventions

Mme la Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'administration d'autoriser la cheffe d'établissement à signer la convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergie et maintenance des équipements de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire (renouvellement à compter du 01/01/2026).

Le CD33 souhaite la signature du renouvellement quelques mois à l'avance.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

3.2 – Décision budgétaire modificative

(Pour information)

Exercice 2024 – DBM 10 :	Ouverture dotation viabilisation d'un montant de 26592 € : <i>reçu pour finir l'année 2024</i>
Exercice 2024 – DBM 11 :	Ouverture remboursement sinistre d'un montant de 620.84 € : <i>réparation vitre cassée</i>

(Pour vote)

Mme la Cheffe d'établissement propose un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 5 000.00 euros répartis tel que :

- 2000 euros pour CDI (inondation du 18 juin 2024) : *en attente du remboursement de l'assurance. Mme POTTEZ-CLABAUX a réorganisé les espaces au CDI en prenant en compte les endroits des fuites.*
- 1374 euros pour l'achat de 5 loupes binoculaires en SVT
- 1626 euros pour travaux et CRIA

M Pastoreau demande si les travaux des huisseries des fenêtres vont être prolongés. Mme Domec va se renseigner.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) **3.3 – Concession de logements**

Mme La Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'administration de donner leur accord pour le renouvellement des logements occupés par NAS (Nécessité Absolue de Service) : Mme La Principale, Mme la Principale Adjointe, Mme La Gestionnaire, une ATTE Mme COSTA REGO.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) **3.5.1 – Voyages scolaires : voyage au ski**

Un voyage à St LARY est prévu du 13 au 17 janvier 2025. Le voyage se déroulera à hauteur de 40 élèves participants. Les élèves dont le règlement ne sera pas fait en totalité ne pourront pas partir et les familles ne seront pas remboursées.

Il est demandé au Conseil d'administration :

- D'adopter le budget du voyage
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 300.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE et de l'UNSS : *800 + 963,79 euros*
- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie : *1000 euros*
- D'adopter la charte du voyage

Mme Groz-Dupuch évoque le problème de la non-reconduction du FSE pour l'année 2024/2025 (en attente de volontaire).

Mme Domec a eu l'accord écrit de l'ancienne présidente concernant les dons prévus pour les voyages scolaires.

Mme Séré est en réflexion pour que certaines actions (bal de fin d'année, photographe...) soient prises en charge par les différentes équipes.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) **3.5.2 – Voyages scolaires : voyage en Italie**

Un voyage en Italie (Région de Naples) est prévu du 23 au 29 mars 2025. Le voyage se déroulera à hauteur de 56 élèves latinistes participants. Les élèves dont le règlement ne sera pas fait en totalité ne pourront pas partir et les familles ne seront pas remboursées.

Il est demandé au Conseil d'administration :

- D'adopter le budget du voyage
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 460.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE : *1400 euros*

- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie : 1000 euros
- D'adopter la charte du voyage

La vente des chocolatinas a rapporté jusque-là 1800 euros. Si le prix évolue les familles seront averties et la participation des familles réévaluée. Un vote sera proposé en CA.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) 3.5.3 – Voyages scolaires : sortie au Futuroscope

Une sortie au Futuroscope de Poitiers est prévue le 11 avril 2025. Cette sortie se déroule avec 70 élèves participants (parmi les classes de 4^{ème} + tous les élèves ULIS) et 8 accompagnateurs.

Les élèves dont le règlement ne sera pas fait en totalité ne pourront pas partir et les familles ne seront pas remboursées.

Il est demandé au Conseil d'administration :

- D'adopter le budget de la sortie
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 43.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE : 140 euros
- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie : 400 euros
- D'adopter la charte de la sortie

Pour l'ensemble des voyages, AUCUN élève ne partira pas pour des questions financières. Le fond social pourra aider à la participation des familles. Les parents devront se rapprocher de Mme Domec, la gestionnaire.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 20
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

4/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATIVE :

(Info) 4.1 – Bilan de fonctionnement pédagogique 2023-2024

Les membres du CA en ont un exemplaire sous les yeux, lecture succincte de la principale.

Inquiétude de l'assemblée concernant les élèves sans solution post 3^{ème} (3 élèves non scolarisés) et les 5 élèves qui n'ont pas fait leur rentrée et pour qui un signalement PAGODE a été fait le 9 septembre.

Suite aux statistiques concernant les sanctions, les enseignants s'entendent sur le fait que cette rentrée est plus sereine et que les élèves sont plus apaisés.

Mme Groz-Dupuch avoue que les groupes de besoins permettent aux professeurs de pouvoir faire cours en petit groupe = plus agréable et plus propice aux apprentissages.

Mme Séré relance un appel à candidature pour un référent EDD.

Inquiétude de Mme Groz-Dupuch concernant les 17% d'absences qui ne sont pas justifiées.

(Vote) 4.2 – Plan annuel du protocole de Remplacement de Courte Durée (RCD)

Ce plan sera soumis au CA désormais chaque année. Il dresse le constat en termes d'absences des enseignants et la politique de remplacement mise en place. Cette année à noter que notre taux de remplacement courte durée est de 56% au 24 septembre, ce qui est remarquable du fait de l'investissement des enseignants, le système fonctionne très bien. La principale indique qu'elle a déjà alerté les services DSDEN pour savoir s'il serait possible d'obtenir une rallonge en pactes, aucune garantie ne lui a été donnée. Actuellement il ne reste que 7.5 pactes (soit 135heures de remplacement). L'enveloppe totale de remplacement était de 315 heures, quand on voit les 2320 heures non assurées par an, on comprend qu'il ne s'agit pas de combler toutes les heures mais d'amortir le manque d'heures de cours pour éviter de creuser les écarts.

Proposition de Mme Séré en conseil pédagogique = les professeurs pourraient anticiper leur absence pour formation et proposer un devoir sur table qui pourra être surveillé par un AED.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE :	ABSTENTION : 1	POUR : 19
---------------------	-----------------	-----------------------	------------------

(Info) 4.3 – Constat de rentrée 2024 et chiffres de l'orientation

Constat de rentrée : -120 élèves en 4 rentrées, 2 classes en moins en 2 ans et 2 fermetures de classes à prévoir pour la rentrée 2025 avec des menaces sur les postes enseignants. Ces départs lors de déménagements vers les communes de Mios, Salles, Le Barp, Biganos sont inévitables. Il nous faut absolument lutter contre les demandes de dérogations à l'entrée en 6^{ème}. Nous allons travailler notre communication externe cette année avec un audit du site et une refonte éventuelle par des étudiants en BTS communication gratuitement, pour afficher tout le dynamisme de cet établissement.

Orientation : la tendance de juin 2024 revient dans une norme concernant le partage entre 2GT (63.1%) après avoir chuté à 55% l'an passé, 36.8% en enseignement professionnel dont 9.2% en apprentissage ce qui reste très élevé. Pour l'instant il y a déjà 2 arrêts de formation en apprentissage. Le parcours avenir avec ses actions dès la 6^{ème} et sur chaque niveau va travailler sur cette tendance et ce déficit d'ambition autant que de maturité dans des choix qui ne sont pas assumés par la suite.

(Info) 4.4 – Evaluations nationales 6^{ème} et 4^{ème}

1 salle à disposition avec les mallettes

2 AED pour chaque journée

Pour les 4^{ème}, les évaluations se sont organisées majoritairement sur les cours de français et de maths, ce qui n'a pas été possible pour les classes de 6^{ème} qui sont en groupe de besoin sur ces créneaux.

4^{ème} :

Français : 2 compétences à travailler = orthographe / compréhension de l'écrit

Score de fluence : 52% des élèves ont un niveau « suffisant » (140 mots à la minute)

21% « à besoin » / 28 « fragile »

Maths : 2 compétences à travailler = résolution de problèmes / espace et géométrie

6^{ème} :

Français : 2 compétences à travailler = compréhension de l'écrit / composition de la langue

Maths : 2 compétences à travailler = espaces et géométrie / résolution de calculs

Modification de l'organisation de la fluence : cette année les AESH ont été réquisitionnées pour faire passer la fluence à tous les élèves. Le retour a été que les élèves de 6^{ème} étaient plus à l'aise sur la lecture à voix haute (compétence travaillée en primaire).

Quelques élèves ont été repérés comme étant en difficultés sur toutes les compétences en français et en maths. Ils seront permutés sur les groupes de besoin « réduit » pour leur permettre de progresser.

Le bilan des groupes de besoins est très positif. Travail en amont pour dispatcher les groupes par les équipes de discipline et l'équipe de Direction dès la rentrée.

(Vote) 4.5 – IMP Harcèlement

Aucun candidat pour la mission EDD, c'est dommage. Nous allons donc abandonner le tri sélectif et le compost. Sans volonté des personnels rien ne peut se faire et se construire. La direction du collège impulse, monte des

projets mais ne peut pas les faire vivre à elle seule. Nous allons donc créer une mission lutte contre le harcèlement pour le 0.5IMP restant.

Politique importante dans l'établissement de prise en charge de la lutte contre le harcèlement.

Mme Devarieux demande s'il y a une amélioration du harcèlement.

Explication du protocole et de l'organisation par Mme Séré.

Efficacité de la prise en charge grâce au repérage des adultes et à la communication des élèves qui n'ont plus peur de venir parler.

Lors des élections de délégués, les élèves de 6^{ème} sont massivement volontaires.

Adopté par

VOTANTS : 20	CONTRE : 1	ABSTENTIONS :	POUR : 19
---------------------	-------------------	----------------------	------------------

5/ QUESTIONS DIVERSES :

Mme Séré diffuse la vidéo de la flexi-perm.

Mme la Principale remercie tous les membres pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h40.
